

## 22 000 postes de travail renouvelés en 2013 : quelle mystification !

Le Directeur Général s'est officiellement félicité, à deux reprises, du déploiement de 22 000 postes de travail informatiques, au titre de l'année 2013, en 4 mois à compter d'octobre (donc jusqu'en janvier 2014) :

- d'abord à la mi-septembre, sur l'intranet Ulysse ;
- ensuite, à nouveau, lors du Comité Technique de Réseau (CTR) du 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Il faut tout d'abord relativiser le périmètre matériel de cette annonce : il s'agit là, uniquement, du renouvellement des unités centrales et des claviers, les écrans n'étant pas fournis avec. Et pourtant, les écrans s'usent aussi et la dégradation de leur qualité visuelle peut parfois nuire à la vue des agents dont ils sont devenus le premier niveau obligé de l'interface avec leur métier.

Il faut également relativiser le caractère spectaculaire de ce nombre, 22 000. D'autres l'ont déjà fait en faisant remarquer que, rapporté au nombre d'agents, en fonction à la DGFIP, soit environ 113 000 en 2013, cela représentait environ 1 poste de travail remplacé pour 5,14 agents et, par conséquent, une attente moyenne de 5,14 années pour que chaque agent voit son poste de travail (hors écran) renouvelé à ce rythme là.

Mais ce calcul est beaucoup trop optimiste !

Selon le Plan Stratégique Informatique (PSI), dans sa dernière version connue et publiée le 1<sup>er</sup> juin 2012, en page 87, il est indiqué que « *le SSI gère actuellement un parc de 157 000 postes de travail mis à la disposition de ses agents, de ses stagiaires au travers des salles de formation et de ses usagers* » soit, sur la base d'environ 115 500 agents en fonction en 2012, un coefficient multiplicateur de 1,36. Sur la nouvelle base des 113 000 agents en 2013, cela ferait donc encore 153 700 postes de travail actuellement en service. Et le rythme de renouvellement est donc, en réalité, de 6,99 années (=153 700/22 000) !

Rappelons qu'il fut un temps, celui d'avant la fusion de l'ex-DGI avec l'ex-DGCP/Trésor Public, où l'objectif affiché par l'Administration elle-même était d'un renouvellement tous les 3, voire 4 ans au maximum.

Avec ce délai moyen d'attente, le nombre de pannes matérielles à prendre en charge par les équipes d'assistance de la DGFIP ne pourra que s'accroître, la garantie légale du constructeur ne trouvant évidemment plus à s'appliquer depuis longtemps. Rajoutons à cela que nous parlons ici de matériels d'entrée de gamme qui ne coûtent chacun que quelques petites centaines d'euros et dont le fabricant n'a jamais prévu qu'ils pourraient être utilisés aussi longtemps.

Mais le pire n'est pas encore là.

Les équipes techniques des directions régionales et départementales de la DGFIP sont en train de faire le constat que ces matériels doivent être déployés avec le système d'exploitation Windows 7, et non le très vieux Windows XP sorti il y a maintenant 12 ans et dont le support par son concepteur s'arrêtera dans 6 mois. Windows 7, quant à lui, est sorti il y a déjà 4 ans et son successeur, Windows 8, il y a 1 an.

Or, il s'avère que nombre d'applications mises en œuvre à la DGFIP ne sont pas encore totalement ou seulement partiellement compatibles avec ce « nouveau » système, Windows 7, malgré ce préavis de 4 ans. Et les applications concernées ne sont pas les moindres, même s'il serait trop long et fastidieux de les énumérer ici. À titre d'exemples, on pourrait néanmoins citer certaines macros Wincom, ainsi que nombres d'applications utilisées essentiellement dans la filière fiscale. A ce compte ce n'est pas l'âge des matériels qui va commander leur remplacement mais bien, plutôt, la compatibilité avérée des applications mises en œuvre par leur utilisateur.

Bien sûr, les équipes techniques des directions locales et des services informatiques (SI) travaillent d'arrache pied pour résoudre ces problèmes ou, à tout le moins, en minorer les effets, mais le déploiement est déjà censé avoir commencé ce mois-ci : et tout le monde comprend bien qu'on ne livre pas et qu'on n'installe pas 22 000 machines à répartir dans des milliers d'unités de travail géographiquement distantes en un claquement de doigt, surtout dans un contexte de suppressions d'emplois et de réduction des crédits de fonctionnement qui touche aussi les DISI, leur ESI rattachés et les services d'assistance informatique implantés dans les

directions qui ne sont pas le siège d'un ex-CSI ou d'un ex-DIT.

Cet effet d'annonce et cet état d'impréparation sont malheureusement devenus la caractéristique de la DGFIP : comme le fou qui tombe d'une tour et qui continue de crier, à chaque étage, « *jusqu'ici, tout va bien !* ».

Et que dire de la crédibilité du projet « Cap Numérique » récemment claironné par notre Directeur Général lors de ce même CTR du 1<sup>er</sup> octobre ?

Comment peut-on espérer accroître le recours à la dématérialisation et au « tout numérique » avec, soit des matériels pouvant avoir 7 ans d'âge sous un système d'exploitation qui en a 12, soit avec 14 % de matériels neufs (= 22 000/153 700) tournant sous un système qui en a 4 ? Comment peut-on raisonnablement vouloir dématérialiser certaines opérations si l'on n'augmente pas aussi le nombre d'écrans et/ou la taille des écrans existants ? Et ne parlons même pas des interfaces tactiles qui sont sans doute la seule solution si l'on veut s'adresser à tous nos concitoyens.

Cette affaire du déploiement de 22 000 unités centrales sous Windows 7 impacte pour l'instant les seuls informaticiens mais, dans quelques semaines, elle dégradera encore un peu plus les conditions d'exercice des missions et de travail d'une grande partie des personnels administratifs de la DGFIP.

**Avec F.O.-DGFIP, exigeons les moyens d'assurer normalement nos missions, refusons la dégradation continue de nos conditions de travail. Nos ministres et notre Directeur Général doivent se donner les moyens de leurs ambitions pour la DGFIP qui est, selon eux, « au cœur de la République ».**

